



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 décembre 2012  
Français  
Original : anglais

Soixante-septième session  
Point 69 c) de l'ordre du jour

## Promotion et protection des droits de l'homme : situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

### Rapport de la Troisième Commission\*

*Rapporteur* : M. Suljuk Mustansar **Tarar** (Pakistan)

#### Rectificatif

#### Paragraphe 10

*Remplacer* le texte existant par ce qui suit :

10. À la 38<sup>e</sup> séance, le 15 novembre, la représentante de Chypre a présenté un projet de résolution intitulé « Situation des droits de l'homme au Myanmar » (A/C.3/67/L.49), au nom des pays suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse. Le projet se lisait comme suit [voir A/67/457/Add.3, par. 10].

#### Paragraphe 11

*Remplacer* le texte existant par ce qui suit :

11. À sa 43<sup>e</sup> séance, le 26 novembre, la Commission était saisie d'un projet de résolution révisé (A/C.3/67/L.49/Rev.1), déposé par les auteurs du projet de résolution A/C.3/67/L.49 auxquels s'étaient joints l'Islande et le Liechtenstein.

\* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties sous les cotes A/67/457 et Add.1 à 4.

